

La Plaine sur mer

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
du 15 septembre 2026**

Délibération n° 2026-097

Nombre de Conseillers

En exercice :	27
Présents :	21
Pouvoirs :	4
Votants :	25

L'an deux mille vingt-six, le mardi 15 septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le 9 septembre deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danièle VINCENT, Maire.

Etaient présents

VINCENT Danièle, Maire,
MOINEREAU Maryse, BOULLET Benoît, RIBOULET Marie-Andrée, DOLU Cécile, TISSIER Daniel, Adjoints,
GUILLEMOT Bernard, LERAY Marc, BURLIN Isabelle, GUILBERT Claude, HERVÉ Catherine, GENARD Régine, LABARRE Chantal, PITON James, BARDET Sylviane, LASSALLE Dominique, FOUCHER Maryline, GEOFFRION Rodolphe, CHEREAU Sophie, QUELTIER Caroline, LEPINE Nicolas, Conseillers municipaux

Excusés représentés

SALAÜN Richard à RIBOULET Marie Andrée, BROUTIN Luc donne pouvoir à VINCENT Danièle, THEVENIN Audrey donne pouvoir à PITON James, RICHEUX Sébastien donne pouvoir à MOINEREAU Maryse

Absents non représentés

DUGABELLE Denis, BLONDEL Isabelle

Secrétaire de séance : BOULLET Benoît – adopté à l'unanimité

Objet : Demande de subvention - sollicitation du fonds de concours 2026 auprès de Pornic Agglo Pays de Retz pour la réalisation d'un carrefour giratoire boulevard des nations unies

L'entrée de ville de La Plaine sur Mer via la RD96 connaît une circulation quotidienne importante quelle que soit la période de l'année. En effet, cet axe structurant est emprunté pour les trajets du quotidien des habitants vers les différents quartiers, vers le centre bourg mais il est aussi utilisé pour les trajets de transit vers les communes de Préfaillies, de Pornic ou de Saint-Michel-Chef-Chef.

De plus, cet axe est le seul à desservir la moyenne surface du territoire dont la zone de chalandise s'étend aux communes voisines. Cette dernière qui a été agrandie et restructurée entièrement est ouverte et fonctionnelle depuis fin juin 2026.

Les flux sur le boulevard des Nations Unies sont conséquents, d'autant que le plus grand nombre des services et équipements de la commune sont situés en centre-ville (services, commerces, équipements publics...). Par ailleurs, la commune qui continue de se développer porte un projet de nouveau quartier de 200 logements en bordure de cette voie.

Enfin, une piste cyclable borde la RD et un élargissement de cette dernière est programmé par la communauté d'agglomération. Elle est confortée avec l'aménagement cyclable réalisé par la ville dans le cadre du projet de réhabilitation du cœur de bourg qui va du centre-bourg vers la moyenne surface où les deux voies douces se raccordent.

C'est dans ce contexte que la commune envisage la réalisation d'un giratoire à hauteur de la moyenne surface afin de sécuriser l'entrée de ville en permettant un ralentissement de la vitesse et un meilleur partage des flux entrant et sortant de la moyenne surface mais aussi de la couture avec la piste cyclable.

D'un montant estimé à 555 000 €, le giratoire d'un diamètre de 9m permettra également la giration des véhicules de transports collectifs qui actuellement empruntent une voie non adaptée du centre-ville.

Ce projet est éligible au dispositif de subvention de Pornic Agglo Pays de Retz du fonds de concours 2026.

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

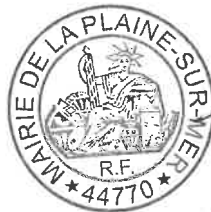
Considérant l'intérêt de sécuriser l'entrée du centre bourg par la création d'un giratoire,
Considérant l'avis favorable de la commission finances / ressources humaines du 1^{er} septembre 2026,
Considérant l'avis favorable de la toutes commissions du 7 Septembre 2026,

Entendu l'exposé de Monsieur Benoît BOULLET - Adjoint,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de sécurisation de l'entrée du centre bourg par la création d'un giratoire.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026
- **AUTORISE** Madame Le Maire à solliciter une subvention au titre des fonds de concours 2026 auprès de Pornic Agglo Pays de Retz
- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer tout document afférent à cette demande de subvention

Danièle VINCENT
Maire



Benoît BOULLET
Secrétaire de séance

